

Chemin du Bel'Oiseau 12  
Case postale 69  
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00  
f +41 32 420 48 11  
secr.env@jura.ch

Saint-Ursanne, le 14 septembre 2020

## Evaluation du danger d'incendie de forêt dans le Canton du Jura

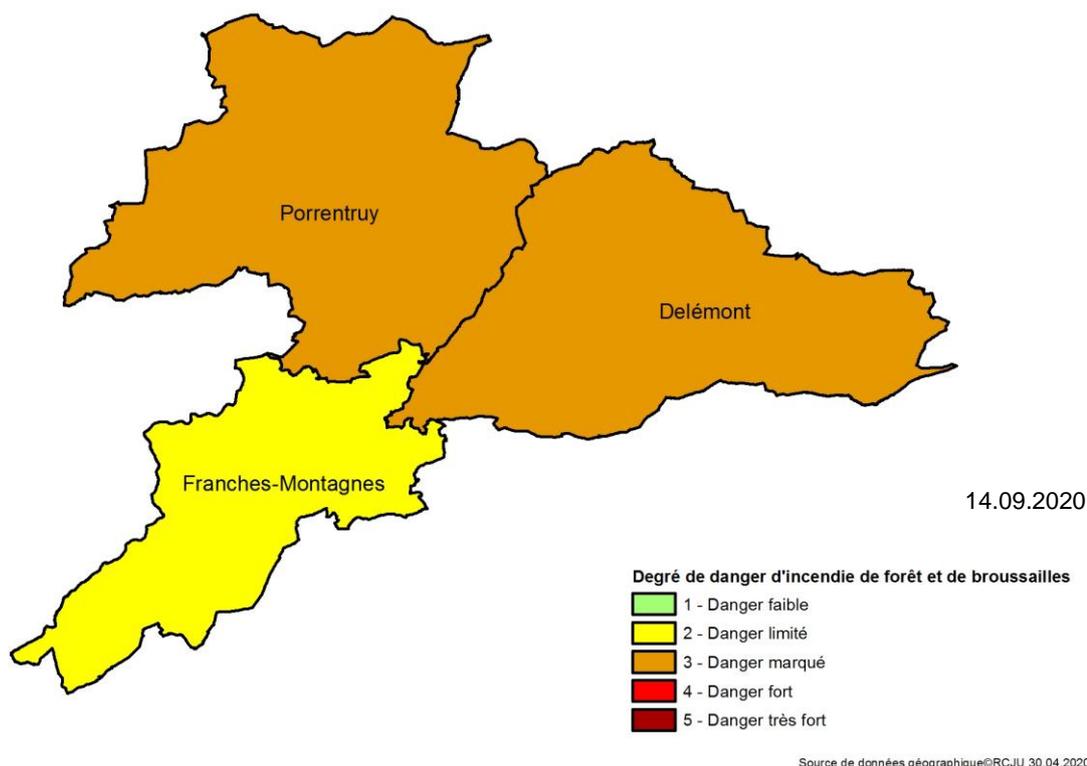


Figure 1 : situation de danger dans le Canton du Jura

### 1. Degré de danger

Dans le district de Delémont et de Porrentruy, il existe un danger d'incendie de forêt et de broussailles de degré 3 « marqué », dans le district des Franches-Montagnes de degré 2 « limité ».

Le danger local d'incendie de forêt peut être différent du danger général d'incendie de forêt, notamment dans les versants exposés au Sud-Est jusqu'au Sud-Ouest. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche ou dans les peuplements comportant beaucoup de bois mort de hêtre, résineux ou de buis, le danger d'incendie de forêt et de broussailles peut être localement plus élevé.

### 2. Mesure prise par les autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu en forêt, pâturage boisé ou à proximité, en particulier dans les versants avec beaucoup de bois mort de résineux, hêtre ou de buis.

### 3. Description du danger

Dans les districts de Delémont et de Porrentruy présentant un degré de danger « marqué » (3) d'incendie de forêt et de broussailles, des incendies peuvent survenir. La litière peut s'enflammer très facilement. Les couches du sol inférieures à la litière sont encore ignifuges. En cas d'incendie de forêt, l'intensité du feu est marquée et sa propagation relativement rapide. La couche d'humus serait partiellement brûlée.

Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ainsi que dans les versants en pente. C'est particulièrement le cas pour les peuplements comportant des arbres déjà partiellement secs ou secs en raison des sécheresses de 2018 et 2019. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer, en particulier dans les peuplements de conifères.

Dans le district des Franches-Montagnes présentant un degré de danger « limité » (2) d'incendie de forêt et de broussailles, de petits incendies peuvent survenir. La litière peut facilement s'enflammer. La végétation verte et la canopée protègent encore la forêt du vent et du soleil et permet de retrouver une humidité correcte le matin. Les couches du sol inférieures à la litière sont encore fraîches et par conséquent conservent un effet ignifuge. En cas d'incendie, l'intensité du feu et sa profondeur seraient probablement limitées.

Des feux de sol et des feux de couronnes, rarement, sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ainsi que dans les versants en pente. C'est particulièrement le cas pour les peuplements comportant des arbres déjà partiellement secs ou secs en raison des sécheresses de 2018 et 2019.

Le tableau 1 montre les indices calculés par station météo et région de danger ainsi que les niveaux de danger d'incendie déterminés dans le canton du Jura.

District	Station	FFMC	DMC	DC	FWI	Käse	Degré
Delémont	Delémont	91	37	425	21	-	3 - marqué
Franches-Montagnes	La Chaux-de-Fonds	89	37	395	14	-	2 - limité
Ajoie	Fahy	91	37	425	21	-	3 - marqué

Les indices indiqués dans le tableau sont ceux du jour et ils peuvent varier rapidement dans les jours qui viennent.

### 4. Situation générale

Le week-end a été doux à chaud pour la saison. En matinée, il y avait de la rosée et/ou du brouillard. L'humidité atmosphérique a toutefois chuté aux alentours des 40% l'après-midi. La végétation au sol est encore verte et, avec l'humidité matinale, a un effet ignifuge qui perdure durant la journée, avec des variables en fonction de l'exposition au soleil. Cependant, dans l'après-midi, les versants exposés Sud connaissent un assèchement important et redeviennent facilement inflammables avec les températures élevées et le rayonnement solaire. Dans certains versants, il y a déjà une litière de feuilles de hêtre importante.

### 5. Evolution et tendance

Les trois prochains jours seront très chauds avec des températures pouvant atteindre 30° C. Le danger d'incendie de forêt augmente dans l'après-midi. Dans de nombreux versants exposés et dépourvus de brumes et/ou rosée matinales, le degré 3 est atteint. La situation est moins tendue dans les versants Nord.

A l'heure actuelle, seules des précipitations locales sont prévues pour les Alpes. La baisse générale des températures en deuxième partie de semaine pourrait toutefois permettre de retrouver un point de rosée suffisant pour conserver une humidité de la litière et atmosphérique suffisantes durant la journée et ainsi atténuer quelque peu le degré de danger.

## 6. Information sur les prochains bulletins d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt

La situation reste évaluée en continu. Le prochain bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt est prévu pour le jeudi 17 septembre 2020.

## 7. Remarque générale

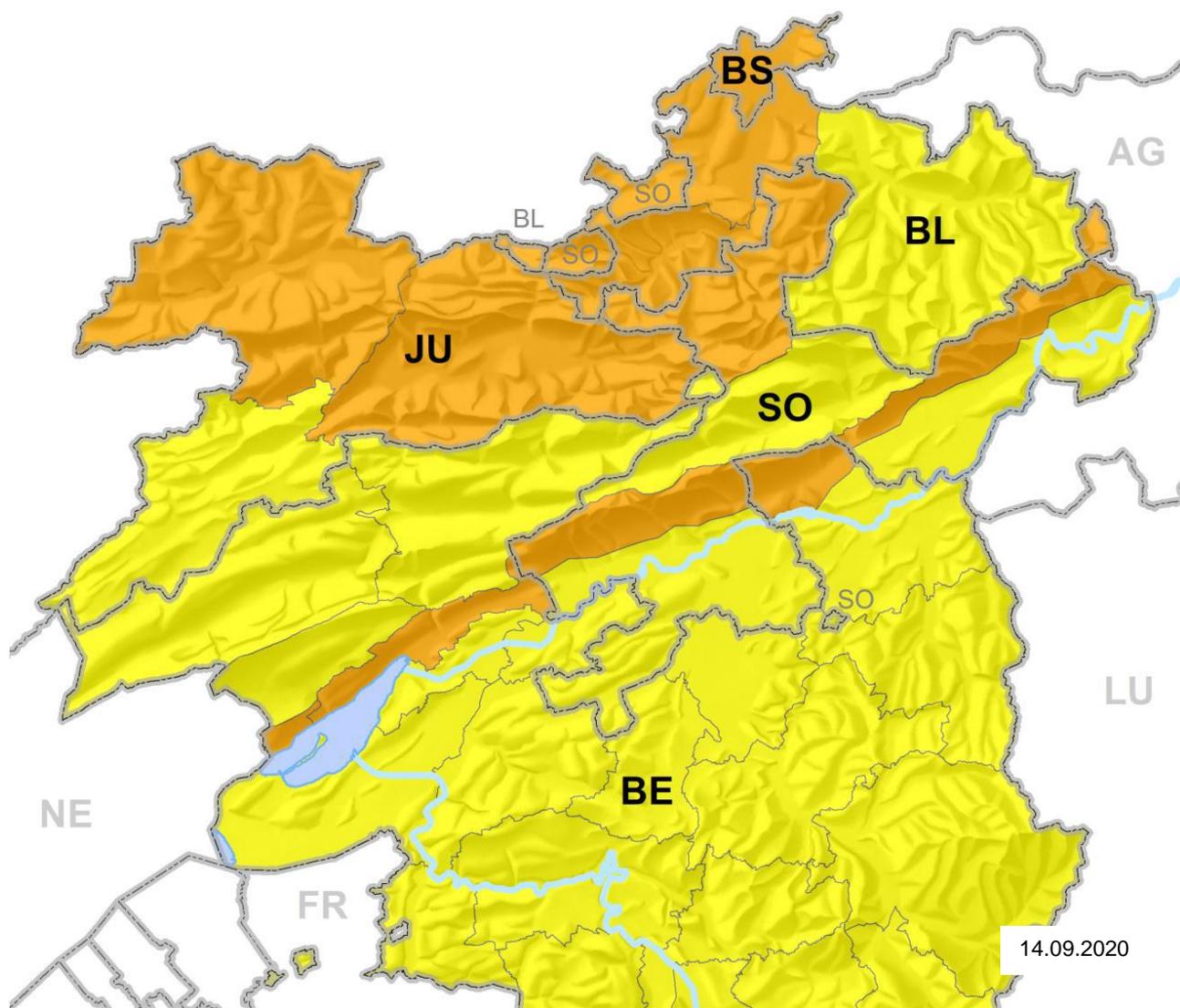


Figure 2 : situation de danger dans la région de collaboration JU-BE-BS/BL-SO

Le présent bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est destiné à l'information interne des autorités travaillant à la prévention, la gestion et l'intervention en cas d'incendie de forêt ou de broussailles. En règle générale, les évaluations sont réalisées chaque semaine le jeudi, et plus fréquemment au besoin.

La figure 2 est produite afin d'adopter des mesures les plus uniformes possibles entre cantons partenaires et n'est produite que si l'une des régions atteint le degré de danger 3 – marqué.